

Ecole des devoirs

L'« [Ecole des devoirs](#) » est fonctionnelle dès le **lundi 7 octobre 2019**.

Elle est dirigée par notre coach scolaire, Mme KLINKEMALLIE.

Local 66 (bloc administratif) - Sortie des élèves à 17h00 par le hall d'accueil

Ecole des devoirs Tous les **lundis** et **vendredis** de 15h20 à 17h00

Pour les élèves de **première** et de **deuxième** années

Sous la guidance du **coach scolaire**

Pour :

- Accompagner l'élève dans ses devoirs
- Amener l'élève à améliorer sa méthode de travail
- Eclaircir les consignes d'un travail, d'un exercice, d'une leçon
- Développer l'autonomie de l'élève

Pas d'inscription préalable. Un cachet dans le journal de classe attestera de la présence de l'élève.

Les professeurs et les parents peuvent conseiller l'école des devoirs mais **l'élève doit marquer son accord pour y participer**. Il doit adopter une attitude **constructive** et **volontariste**.

L'école des devoirs n'est ni un rattrapage, ni une étude, ni une garderie.